

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2026

Marianne TOVO – Hypnose, Coaching, PNL
Version applicable à compter de 2026



1. Identité du Prestataire

Marianne TOVO – Entreprise individuelle
SIRET : 80898792900029
Adresse : 60 rue Bernard Giraudeau, 34080 Montpellier
Cabinet : 36 avenue Xavier de Picard, 34000 Montpellier
Email : mariannetovo.hypnose@gmail.com
Téléphone : 07 68 31 45 03

Toute prise de rendez-vous vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Les accompagnements proposés par Marianne TOVO s'inscrivent dans une démarche de développement personnel et de mieux-être.

Ils reposent sur une relation de confiance, de respect mutuel et d'engagement réciproque entre le praticien et le client.

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir le cadre dans lequel les accompagnements sont réalisés, dans le respect de l'éthique professionnelle et de l'autonomie du client.

2. Nature des Prestations

Marianne TOVO est Maître praticienne certifiée en hypnose, coach certifiée RNCP 6 et praticienne certifiée en PNL

Les accompagnements proposés ne relèvent pas du domaine médical et ne se substituent à aucun traitement médical ou psychiatrique.

Les accompagnements proposés reposent sur un processus de changement impliquant l'engagement actif du client.

Marianne TOVO est tenue à une obligation de moyens et non de résultat.

En conséquence, aucune garantie de résultat ne peut être apportée, les effets de l'accompagnement dépendant notamment de l'implication personnelle du client et de facteurs individuels.

Elle se réserve le droit de refuser tout accompagnement ne relevant pas de ses compétences.

3. Tarifs 2026

Séance individuelle 50 minutes : 80 €

Séance individuelle 80 minutes : 100 €

Programme 6 séances : 420 € (soit 70 € la séance de 50 minutes)

Programme 10 séances : 640€ (soit 64€ la séance de 50 minutes)

Tarifs exprimés en euros nets de taxes.

TVA non applicable, article 293 B du Code Général des Impôts.

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation.

4. Programme 6 et ou 10 Séances

Les programmes constituent un accompagnement structuré visant un changement durable.

Ils permettent un travail entre les séances afin d'ancrer progressivement les évolutions.

Le programme de 10 séances est particulièrement recommandé lorsque l'objectif nécessite un accompagnement plus approfondi ou un travail sur plusieurs dimensions personnelles.

Il s'agit d'un engagement global.

Modalités de règlement :

- Paiement en totalité avant le début du programme (espèces ou virement)

- Ou pour le forfait de 6 séances : 3 paiements de 140 € (chèques ou virements via l'application de réservation)

- Ou pour le forfait de 10 séances : 4 paiements de 160€ (chèques ou virements via l'application de réservation)

Les programmes constituent un accompagnement global comprenant la réservation de créneaux dédiés et l'engagement d'un suivi personnalisé.

Pour cette raison, les programmes sont considérés comme fermes et ne donnent pas lieu à remboursement une fois débutés, sauf situation exceptionnelle étudiée au cas par cas.

En cas d'interruption anticipée à l'initiative du client, les sommes restantes dues au titre du programme demeurent exigibles.

Les séances non utilisées peuvent être cédées à un tiers avec l'accord préalable de Marianne TOVO.

5. Modalités de Paiement

Les séances unitaires sont payables en espèces, par chèque, virement.

Le paiement peut être demandé à la réservation.

6. Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours pour toute réservation effectuée à distance.

Toutefois, si la séance est programmée avant ce délai, le client accepte expressément l'exécution de la prestation et renonce à son droit de rétractation.

7. Clause sur les mineurs

Les accompagnements de mineurs ne peuvent être réalisés qu'en présence ou avec l'autorisation écrite d'un représentant légal.

8. Clause sur l'état de santé

Le client s'engage à informer Marianne Tovo de toute pathologie médicale ou traitement susceptible d'influencer la séance.

9. Fin d'accompagnement

Marianne TOVO se réserve la possibilité d'interrompre un accompagnement si elle estime que celui-ci ne se déroule pas dans des conditions favorables ou respectueuses, ou si la demande du client ne relève pas de son champ de compétences.

Dans ce cas, elle pourra proposer au client de s'orienter vers un professionnel plus adapté (médecin, psychologue, psychiatre ou autre spécialiste).

Les séances réalisées restent dues.

10. Annulation et report et retard

Le respect du cadre de rendez-vous fait partie intégrante du processus d'accompagnement.

Chaque rendez-vous correspond à un créneau exclusivement réservé pour le client. Toute modification tardive empêche la possibilité de proposer ce créneau à une autre personne en attente.

Toute annulation ou modification doit être effectuée au minimum 72 heures à l'avance.

En cas d'annulation tardive ou d'absence, la séance est due en totalité, sauf cas de force majeure.

Tout retard sera imputé sur le temps de séance.

La validation des CGV lors de la prise de rendez-vous vaut acceptation de ces conditions.

En cas de retard du praticien, la durée de la séance sera maintenue ou adaptée sans préjudice pour le client.

11. Enregistrement et Traitement des Données

Marianne TOVO utilise un logiciel sécurisé permettant l'enregistrement temporaire des séances afin de générer un compte-rendu professionnel.

L'enregistrement est strictement utilisé à des fins de retranscription et n'est ni diffusé ni partagé.

L'audio est supprimé après génération du compte-rendu.

Le compte-rendu est conservé de manière sécurisée.

Le client peut refuser l'enregistrement en le signalant avant la séance.

Les données sont traitées conformément au RGPD.

12. Confidentialité

Marianne TOVO est tenue au respect de la confidentialité des échanges, sauf obligations légales.

Le client s'engage à ne pas enregistrer les séances sans autorisation écrite.

13. Responsabilité

Les accompagnements proposés reposent sur un processus impliquant l'engagement actif du client. Marianne TOVO est tenue à une obligation de moyens et non de résultat. En conséquence, aucune garantie de résultat ne peut être apportée.

Une assurance responsabilité civile professionnelle couvre l'activité.

14. Données Personnelles

Les données collectées sont utilisées pour la gestion des rendez-vous et le suivi des accompagnements.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression conformément au RGPD.

Durée maximale de conservation : 5 ans.

15. Médiation et Litiges

Conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, le client peut recourir gratuitement à un médiateur :

Société Médiation Professionnelle – 24 rue Albert de Mun – 33000 Bordeaux

www.mediateur-consommation-smp.fr

À défaut d'accord amiable, les litiges relèveront des juridictions compétentes selon le droit français.